



Les compétences de base

Données PIAAC, situation et perspectives

Daniele Beltrametti – coordinateur

AG CRFC
4 février 2025

Compétences de base



- Les compétences de base des adultes sont les conditions requises pour l'apprentissage tout au long de la vie et qui sont nécessaires à toute individu pour l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi.
- Elles couvrent des connaissances et des aptitudes fondamentales dans les domaines ci-après:
 - lecture, écriture et expression orale dans une langue nationale;
 - mathématiques élémentaires;
 - utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Formations pour adultes aux compétences de base



- Cours de français (FLE/FLI, oral, écrit) – jusqu’au niveau B1
- Cours TIC (les TIC sont de plus en plus incluses dans les autres cours) – Naviguer sur Internet, utiliser les mails, gérer sa sécurité, gérer ses données, etc.
- Cours de lecture et écriture – lutte contre l’illettrisme
- Cours d’alphabétisation
- Cours de mathématiques/calculs (préparation entrée en formation et/ou vie quotidienne)
- Gestion budget, gestion administrative, etc.

Acteurs institutionnels



- **Prestataires de formation:** principalement des associations et des fondations, mais aussi des entreprises à but lucratif ([41 membres de la CRFBA en Suisse romande](#))
- **Autorités publiques** (financeurs/mandants): Confédération, cantons, communes
- **Services publics:** aide sociale, ORP, bureaux de l'intégration, etc.
- **Réseaux** (gestion de projet, lobbying, qualité, formation des formateurs-trices): CRFBA, Fédération Lire et Ecrire, FSEA, Association des Université Populaire suisses, etc.

Adultes concernés



- Caractéristiques socio-démographiques récurrentes: origine migratoire, bas niveau de formation initiale, emplois précaires/peu qualifiés; mais pas uniquement !
- Majorité de femmes en formation
- Par rapport à la population active dans son ensemble ([source](#)):
 - Deux fois plus de personnes qui ne se forment pas et qui ne souhaitent pas se former
 - Deux fois plus de personnes qui auraient voulu se former mais n'ont pas pu le faire

Sources de financement



- Les adultes concernées disposent de très peu de moyens financiers
- Politiques publiques qui financent des cours de formation en compétences de base
 - Intégration des étrangers (PIC, PAI, AIS, fide, etc.)
 - Assurance chômage et aide sociale
 - Formation continue (loi fédérale sur la formation continue)
- Financement de l'offre (des cours), financement de la demande (chèques formation)
- Subventions et contrats de prestations

Les besoins (PIAAC 2024)

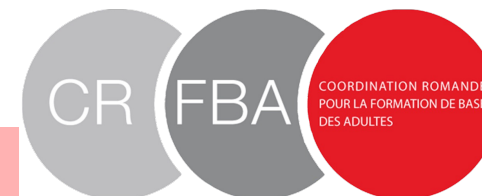


« Score faible » dans PIAAC : l'individu est en dessous du niveau minimum requis pour effectuer des tâches simples dans la vie professionnelle ou personnelle.

En Suisse « parmi la population étudiée, 22% en littératie (**1,25 million de personnes**), 19% en numératie (**1,06 million de personnes**) et 25% en résolution adaptative de problèmes (**1,38 million de personnes**) obtiennent de faibles résultats (niveau 1 ou inférieur à 1) »

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/niveau-formation/competences.html>

Les besoins (PIAAC 2024)

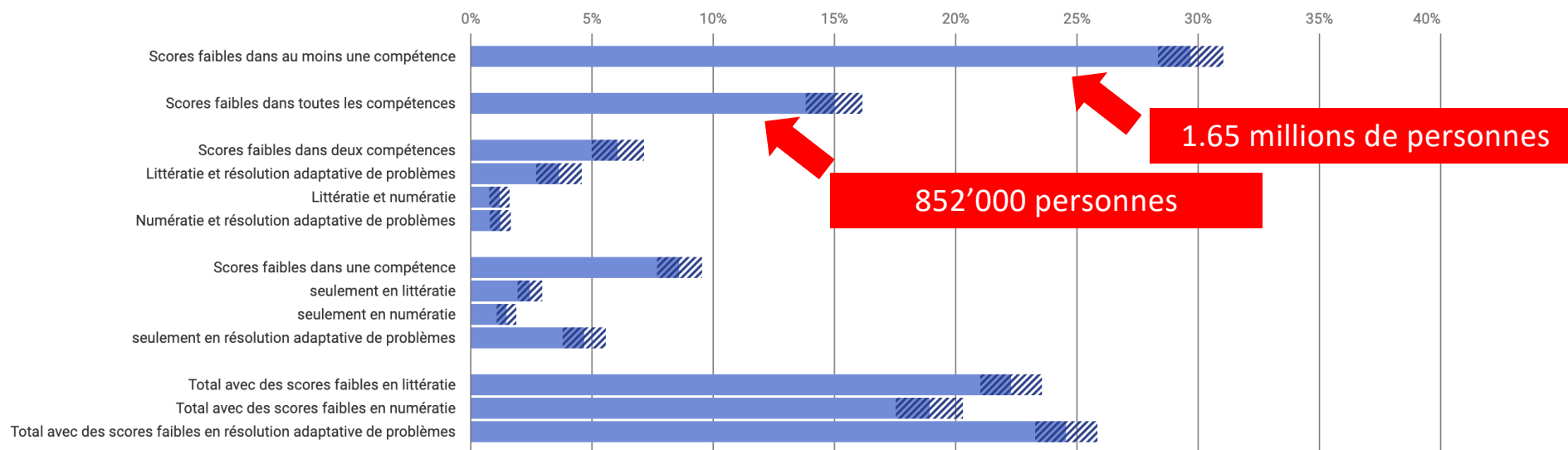


score faible : l'individu est en dessous du niveau minimum requis pour effectuer des tâches simples dans la vie professionnelle ou personnelle

Proportion de personnes ayant de faibles compétences (niveau inférieur à 1 et niveau 1)

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Intervalle de confiance (95%)



Loi fédérale sur la formation continue (LFCo)



- Principe de base: la formation continue est une responsabilité individuelle
- Loi cadre : fixe les objectifs, délègue les compétences, encadre les actions
- Une place centrale pour les compétences de base
- Budget annuel 2021-2024: 15 millions
- Budget annuel 2025-2028: 19 millions
- Délégation aux Cantons par conventions-programmes : budget 50%-50%

Grâce à la LFCo



- Mise en place ou renforcement des politiques publiques cantonales dans le domaine de la formation en compétences de base
- Renforcement de l'offre en compétences de base, avec un accent récent sur les TIC
- Nombreux projets de développement et coordination au niveaux régional ou fédéral (Simplement mieux, Simplement mieux au travail, communautés de pratiques CRFBA, enquête FSEA sur les bénévoles, certificat national de formateur-trice en compétences de base, recherche DORA, etc.)
- Coordination intercantonale (notamment avec la Conférence suisse de la formation continue de la CDIP)

Dernières évolutions



- Organisations nationales (FSEA, AUPS, FL&E, etc.)
 - Nouvelle règle de financement 60% financement SEFRI + 40% de fonds propres
 - Réduction de 6% du budget SEFRI
- Budget LFCO message FRI
 - Envisagé: 114 millions (doublement par rapport à 2021-2025)
 - Décision: 76 millions
- Rapport Gaillard p46: « Supprimer la loi sur la formation continue »

Des défis importants



- Augmenter l'offre de cours en formation aux compétences de base (il y a encore un écart très important entre besoins et ressources)
- Poursuivre le travail de coordination interinstitutionnelle au niveau régional et fédéral
- Soutenir les adultes dans les compétences numériques de base

Les moyens disponibles sont insuffisants et la tendance est à la réduction !